



édit'eau

AQUI' Brie agit pour les usagers de la nappe.

AQUI' Brie est, depuis 16 ans maintenant, la voix des usagers de la nappe du Champigny, leur vigie. Elle a surtout un rôle essentiel de lanceur d'alerte au service de ses membres et des franciliens.

Depuis 2014, en tant que présidente d'AQUI' Brie, je me bats pour que ses actions soient reconnues par tous, tant au niveau régional que dans les trois départements de son périmètre. Peu médiatisée, elle protège pourtant l'un des patrimoines régionaux les plus utiles ! La nappe du Champigny fournit de l'eau potable à près d'un million de franciliens ; c'est d'ailleurs son principal usage avant l'industrie pétrolière, l'irrigation agricole, les autres industries et l'arrosage des espaces verts.

Si les prélèvements sont en partie maîtrisés, sa qualité reste largement mise à mal. C'est pourquoi, membres, usagers, partenaires et financeurs, nous devons tous continuer d'agir pour la nappe en soutenant AQUI' Brie.

Isoline Millot
Présidente d'AQUI'Brie

↳ AQUI' Brie a 16 ans

Quand s'est constitué le 1^{er} comité des usagers de la nappe du Champigny en 1992, certains captages étaient à sec. En 2001, quand ce comité a créé AQUI' Brie, la présence problématique des phytosanitaires dans l'eau du robinet s'est ajoutée aux enjeux quantitatifs.

Depuis cette date, AQUI' Brie a fédéré l'ensemble des acteurs de l'eau qui, seuls, agissaient de façon sectorielle en fonction de leur compétence technique, administrative ou territoriale ainsi que tous les usagers de la nappe (industriels, collectivités et agriculteurs) et le secteur associatif.

AQUI' Brie avait alors pour objectifs de développer une concertation entre tous les acteurs concernés par la nappe du Champigny afin de résoudre ces problèmes de qualité et de quantité.

Cette concertation a, sur certains points, réussi. La Zone de Répartition des Eaux, décidée en 2009, a permis de diminuer les prélèvements et de limiter les arrêtés sécheresse, si néfastes, notamment pour la profession agricole. Depuis 16 ans, AQUI' Brie développe des actions de connaissance de la nappe et des actions préventives de sa pollution.

Comment réussit-elle à persévérer dans cette mission d'intérêt régional ? Comment mutualise-t-elle les compétences de son équipe ?

De l'innovation, beaucoup de patience et une équipe réactive....



AQUI' Brie est une association de 11 salariés qui agit dans le cadre d'un contrat de nappe depuis 2008 mais aussi dans le cadre plus réglementaire de contrats de captages. Ce mode de fonctionnement lui permet d'être sur le terrain, vigilante aux réactions des eaux superficielles et souterraines et à l'écoute des acteurs professionnels du territoire qu'elle accompagne dans la réduction de l'usage de polluants.

Depuis 16 ans, AQUI' Brie met en oeuvre toutes les actions possibles pour mieux connaître la nappe et la protéger. Même si le cadre réglementaire ne les prévoyait pas, AQUI' Brie a souvent été à l'initiative d'actions innovantes en faveur de la nappe. En voici quelques exemples.

En 2005, AQUI' Brie est à l'initiative de la réalisation de 4 zones humides artificielles à Rampillon dont l'objectif est d'épurer les eaux issues du drainage agricole avant qu'elles ne s'infiltrent dans la nappe du Champigny.



Les aménagements ont été construits à un endroit stratégique : en amont de la zone de captage d'eau potable de la ville de Nangis, sur un bassin versant agricole de 400 hectares. Ils ont

été achevés en 2011 et inaugurés en 2012. La plus grande innovation tient ici dans la concertation menée avec tous les acteurs locaux : Agriculteurs du territoire de l'Ancoeur, syndicat du ru de l'Ancoeur, Région Ile-de-France, Conseil départemental de Seine-et-Marne, Agence de l'Eau, IRSTEA, ...

Depuis 2013, afin d'aider les communes à entretenir les cimetières et les trottoirs sans pesticide, AQUI' Brie a expérimenté avec elles la technique de la végétalisation. Végétaliser pour ne plus avoir à désherber est une technique alternative qui a tous les avantages : entretien facilité, biodiversité favorisée, esthétique valorisée et nappe protégée ! Aujourd'hui, cette technique est utilisée et expérimentée par 29 communes.



Après avoir longtemps sonné l'alerte sur l'abandon des captages dans les zones les plus vulnérables de la nappe, AQUI' Brie a été missionnée en 2013 pour bâtir un réseau de suivi de la qualité de l'eau de ces ouvrages abandonnés parce que trop contaminés. Au terme de cette étude 15 captages ont été retenus. Les communes concernées ont choisi entre deux options : soit

conserver les pompes en état pour utiliser de faibles volumes d'eau non potable, et permettre d'effectuer des prélèvements pour analyses, soit démonter les pompes.



Pour les communes ayant choisi cette deuxième option, le Laboratoire Départemental de Seine-et-Marne utilise une pompe et un groupe électrogène. Le suivi a démarré en 2016 sur deux captages et s'étendra progressivement à l'ensemble des captages retenus.

AQUI' Brie a développé et mis en oeuvre ces actions innovantes parce que ses partenaires et financeurs ont confiance en son expertise et ses compétences.



Depuis 16 ans, AQUI' Brie réalise ses missions en s'adaptant aux contraintes du terrain. Sa petite équipe est soudée, complémentaire et réactive. Chacun des 11 salariés apporte ses compétences spécifiques pour la réalisation d'actions de connaissance et de protection de la nappe. Ce que les animateurs en zone agricole et non agricole constatent en suivant les pratiques des acteurs du territoire, les hydrogéologues cherchent à le vérifier dans les analyses des eaux superficielles et souterraines. C'est toujours plus facile de trouver lorsque l'on sait ce que l'on cherche...

Autre exemple, les bases de données informatiques construites en interne permettent de mettre en relation les connaissances théoriques et les usages réels du terrain avec les connaissances des pratiques et les matières actives retrouvées dans les eaux. Chaque action réalisée par AQUI' Brie concerne, à un moment ou l'autre, chacun des salariés. La force d'AQUI' Brie est de mutualiser les compétences de toute son équipe pour que les missions soient exécutées au profit de la nappe.

Aujourd'hui, même si certaines mesures de protection ont été adoptées, particulièrement pour sa capacité de renouvellement, la nappe des calcaires de Champigny reste très sensible aux pollutions. Elle n'en est pas moins un patrimoine naturel régional et la première ressource d'eau souterraine en Ile-de-France. AQUI' Brie est en perpétuelle recherche d'innovation pour mieux la préserver à contition d'un soutien fort de ses partenaires et financeurs.

Un niveau de nappe pas si mauvais malgré un hiver sec...

Le niveau de la nappe est «l'arbitre de touche» entre les pluies hivernales qui la rechargent (habituellement d'octobre à mars) et l'importance des pompages qui peuvent mettre à mal sa capacité de renouvellement. Si on ne peut rien contre la sécheresse, on a pu agir sur les prélèvements.

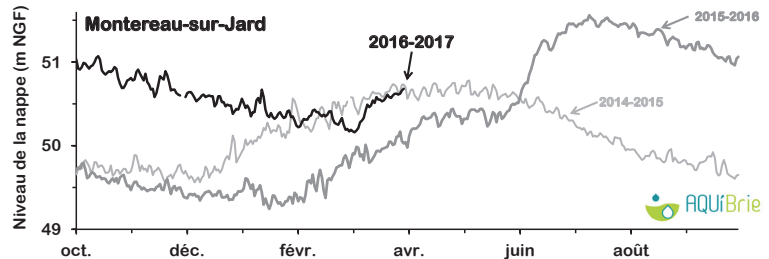
Pour la nappe du Champigny, le bilan de l'hiver 2016-2017 est mitigé : partout sur le territoire, les pluies sont restées modérées, les sols ne se sont vraiment ré-imbibés qu'au mois de février et la recharge a donc débuté tardivement, au mois de mars (contre décembre en temps normal).

La situation n'est pour autant pas catastrophique, et le niveau de la nappe au point de référence de Montereau/Jard reste correct par rapport à ce que nous avons pu connaître au cours des 10 dernières années. Pourquoi ?

A l'automne 2016 le niveau de la nappe était assez haut, grâce à la très bonne recharge du cycle précédent (+ 2 mètres entre janvier et juillet 2016) et aux efforts de réduction des pompages.

Ainsi donc, malgré la recharge limitée de cet hiver (+ 50 cm), la nappe se trouve actuellement au même niveau qu'au printemps 2015. Les arrêtés sécheresse devraient être encore évités cet été.

Entre 2005 et 2008, AQUI' Brie a organisé la concertation des usagers sur la gestion quantitative de la nappe. Avec l'aide de la DRIEE, elle a permis de faire émerger les règles de gestion des prélèvements désormais inscrites dans le SDAGE. Nous voyons aujourd'hui tout le bénéfice de cette démarche, qui permet de limiter la baisse du niveau de la nappe (et retarde donc la prise d'arrêtés sécheresse) malgré le retour d'années peu pluvieuses.



Malgré une recharge très limitée cet hiver (+ 50 cm), la nappe se trouve au même niveau qu'il y a deux ans au piézomètre de Montereau / Jard (données Min. écologie et BRGM)

L'info Piezo n°33 paru le 5 avril dernier est téléchargeable sur notre site internet. Il donne des informations sur la recharge de la nappe en tous points du territoire.

Polluants « émergents »... un terme ambigu...

Il y a 10 ans, tout était simple, on recherchait dans les rivières et les nappes une centaine de macro-polluants et 200 à 300 micropolluants, dont une forte proportion de pesticides.

Aujourd'hui, la recherche progressant, se pose la question de la présence dans l'environnement de toutes les substances qui font notre vie quotidienne (phtalates, retardateurs de flammes, parfums, etc...). Mais comment faire le tri parmi les 100 000 substances identifiées par le programme REACH comme étant utilisées en Europe? De toutes façons, on ne pourra pas toutes les rechercher.

Alors, quel critère utiliser ? Auxquelles sommes-nous le plus exposés? Lesquelles sont les plus (éco)toxiques ? Quel est leur devenir dans l'environnement, leur dégradation ?

NORMAN est un réseau de laboratoires de référence, de centres de recherche et d'organismes associés pour la surveillance des substances émergentes dans l'environnement. Il travaille sur

cette priorisation. Ils ont établi une liste de 860 polluants dit «émergents». Ce terme est trompeur puisqu'il peut désigner des polluants présents de longue date dans l'environnement, et qu'il faudrait suivre régulièrement, ou dont il faudrait approfondir les toxicités. Une fois qu'un de ces polluants est recherché en routine, il cesse de devenir émergent au sens des chercheurs. Attention donc au sens des mots !

AQUI' Brie s'est emparée, en 2016, du thème des pressions qui s'exercent sur la nappe. Sur la problématique des polluants émergents, elle participe au groupe de travail lancé en novembre 2016 par les membres du Forum du Champigny. Le besoin de connaissance et de vulgarisation est important, sur un sujet aussi technique.

Les 860 polluants émergents d'après le réseau NORMAN



La végétalisation : du vert pour l'eau



↳ Pour la biodiversité

Végétaliser, c'est préserver l'habitat de la faune et conserver la diversité de la flore. En laissant certaines zones enherbées, l'entretien est réduit à l'essentiel et la faune et la flore sont protégées. AQUI' Brie accompagne les acteurs professionnels en zone non agricole dans le choix de la végétalisation comme technique alternative aux pesticides. AQUI' Brie propose des semences adaptées à l'espace à reverdir, aide à la mise en place des modalités techniques d'implantation et soutient la valorisation de ce choix auprès des partenaires.



Cimetière de Vernou la Celle sur Seine

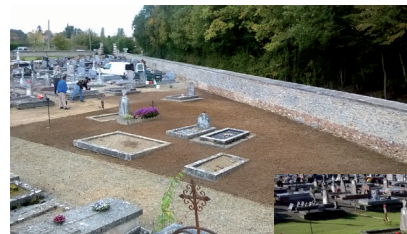


↳ Pour la qualité de l'eau

Végétaliser, c'est enherber plutôt que désherber.

AQUI' Brie accompagne les acteurs professionnels en zone non agricole à entretenir leurs espaces sans produit phytosanitaire. En végétalisant les surfaces semi perméables, il n'y plus besoin d'utiliser d'herbicides; la tonte est le seul entretien à réaliser. Ainsi la qualité de l'eau est préservée.

Le verdissement des espaces est d'autant mieux accepté qu'il permet de ne plus acheter de produits chimiques, facilite l'entretien et limite le ruissellement.



Cimetière de La Croix en Brie



↳ Pour le sol et les cultures

Assurer une couverture végétale c'est assurer une vie du sol et un maintien de son activité biologique. L'azote fixé par les légumineuses (qui constituent l'essentiel des couverts) est ensuite restitué pour 1/3 environ à la culture suivante. AQUI' Brie expérimente avec les agriculteurs de l'Ancoeur différentes couvertures de sol. Lors de tours de plaine, organisés avec la Chambre d'Agriculture, des experts ont analysé les sols couverts et ont montré que le couvert multi espèces le structure grâce aux différents systèmes racinaires.



Végétalisation de la gare de Marles en Brie

Des projets à venir

Dans la continuité des diagnostics réalisés dans 18 gares des lignes Paris Est et Paris Sud Est en 2014 et 2015, sur le périmètre de compétences d'AQUI' Brie, la SNCF va expérimenter une technique alternative aux produits phytosanitaires pour l'entretien des quais et abords des gares. Grâce à l'accompagnement technique d'AQUI' Brie, la SNCF a végétalisé une partie des quais de la gare de Marles en Brie au printemps 2017. A l'automne, d'autres gares suivront. Ces expérimentations sont accompagnées d'une campagne de sensibilisation des usagers et des agents de la SNCF.

AQUI' Brie - 145 quai Voltaire - 77190 DAMMARIÉ-LES-LYS

Direction de la publication : Isoline Millot
 Rédaction : Anne Reynaud, Laurence Durance
 Infographie : Laurence Durance
 Photos : AQUI' Brie
 Impression : L'Atelier Graphique

ISSN 1778-0594

Les missions d'AQUI' Brie sont essentiellement assurées grâce au concours de ses principaux partenaires financiers :

